

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**
Rédaction et Administration :
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS
TÉLÉPHONE 7.94 TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr.; France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

En vue d'un Moratorium tunisien

En décembre dernier, on avait déjà jeté les bases d'un moratorium spécial à la Tunisie pour redonner au pays un peu de cette activité commerciale qui lui fait défaut, non seulement par l'état de guerre où se trouve notre pays, mais aussi et surtout par le manque de récoltes.

Pendant que la Direction générale des Finances en étudiait le fonctionnement, récoltant les avis si divers des Chambres de commerce, d'agriculture, de comités ou de journaux qui pourraient éclairer sa religion, le moratorium français, applicable à l'Algérie, colonies et pays de protectorat était prorogé pour une nouvelle période d'un mois, la question était donc remise à cette date, mais ce moratorium était accompagné de commentaires assez précis — pour ne pas dire sévères — pour inciter les banques à rouvrir immédiatement leurs guichets à leurs déposants de fonds.

Ce qu'elles avaient pris à dessein pour un ordre ministériel n'était qu'une sage mesure de prudence pour éviter qu'un emballement momentané mette à mal passablement de ces immenses sucors néfastes de l'épargne publique dont les beaux jours sont heureusement terminés et bien finis.

Cet Etat dans l'Etat, on peut en être certain, n'existera plus, la guerre finie, qu'à l'état de souvenir et ce ne sera pas malheureux, pour l'épargne publique française si souvent étrillée dans des spéculations hasardeuses, par ces grands écumeurs au profit le plus souvent de la puissance commerciale ou industrielle des ennemis de notre pays.

Depuis un mois, les avis reçus par l'honorable financier en chef de la Tunisie ont dû tellement s'entre-

choquer, il y a tellement d'intérêts en opposition dans ce pays de protectorat, qu'on se demande, à la veille de l'expiration du moratorium français, s'il lui aura été possible d'en échafauder un qui donne satisfaction à tous ou tout au moins ne les mécontente pas trop.

Nous ne pensions pas, après la si brillante étude de notre excellent confrère du *Courrier de Tunisie* sur la question des loyers, devoir apporter notre modeste concours à sa magistrale et substantielle documentation.

Notre confrère a oublié la question des *enzels*, une forme de loyer spéciale et particulière à la Tunisie, que n'envisagent pas sans une certaine appréhension tous ceux qui, dans ces jours deux fois douloureux, se demandent anxieusement comment ils pourront faire face à leurs échéances ?

Nous espérons qu'elle n'aura pas échappé à l'attention vigilante de l'honorable Directeur général des Finances qui, dans la crise actuelle, s'est montré un grand financier dont le pays a droit d'être fier et ne saurait trop rendre hommage aux sages dispositions prises par lui en vue de traverser sans trop de secousse une période aussi difficile.

Ém. LACROIX.

P.-S. — Dans mon article sur « la Presse qui fait son devoir jusqu'au bout », on m'a fait dire que le Gouvernement avait fait venir 30.000 tonnes de blé dur du Maroc, c'est 30.000 quintaux que j'avais écrit et qu'il fallait lire, de même que j'ai dit qu'il en fallait encore 200.000 pour arriver à la récolte et non 200.000 tonnes, et que le droit était de 7 francs par quintal et non par tonne; quant au chiffre de 1.400.000 il reste le même, puisque le droit est de 7 fr. par quintal, soit pour 200.000 quintaux un million quatre cent mille francs.

Le Gouvernement voudra-t-il se résoudre à perdre cette somme, il y regardera à deux fois avant d'en arriver là et il fera bien.

NOS ÉCHOS

La voie du T.-R.-H.-L.

Par suite des pluies de ces jours derniers, les ingénieurs chargés de la construction du T.-R.-H.-L. feront leur profit, nous l'espérons du moins, des déficiences que présentent certains des ouvrages d'art : le pont sur l'oued Miliane et divers ponceaux vers Saint-Germain qui sont de dimension manifestement trop exigüe.

Cette constatation a, du reste, été faite plusieurs fois pour le pont du chemin de fer et le ponceau près de Saint-Germain qui, étant très solides, ont résisté à l'assaut des flots, mais les riverains ont vu leurs propriétés fort endommagées et le Gouvernement ou le B.-G. dut payer des indemnités.

Si la ligne avait été mise en exploitation, la circulation des trains aurait dû être suspendue complètement entre Saint-Germain et Radès par suite de l'enlèvement des terres de chaque côté du pont et des ponceaux.

Avant qu'il soit trop tard, nous espérons qu'on tiendra compte de cette leçon de choses qui peut souvent se reproduire, car un sorcier arabe a dit que « la période des sept vaches grasses pour la Tunisie coïnciderait avec la guerre des Francs et des hommes du Nord ! ». Heureux présage pour la Tunisie, mais maudite guerre !

Mort au champ d'honneur

Nous apprenons avec regret la mort de Charles Murianne, soldat au tirailleurs, tombé au champ d'honneur le 30 août dans l'Aisne.

Le défunt était fils de M. C. Murianne, professeur au Collège Sadiki. Il appartenait au Service Topographique où il ne comptait que des sympathies.

Nous adressons à sa famille toutes nos condoléances.

Le timbre de la Croix-Rouge en Tunisie

Par suite de notre situation particulière de pays de protectorat, nous jouissons du privilège incontestable de posséder un Office postal distinct de l'Administration des postes, télégraphes et téléphones de la Métropole, ce qui nous permet en temps de paix d'agir à notre guise, de faire ce que bon nous semble sans avoir à subir les lenteurs de la sacro-sainte administration française que personne n'envie.

Mais, par les temps actuels, nous voudrions bien, comme nos frères de France, pouvoir nous servir des timbres de la Croix-Rouge pour coopérer aux dépenses énormes de cette admirable société.

La Tunisie n'a pas cru devoir s'imposer la charge de l'impression de ces quelques milliers de vignettes, alors pourquoi n'imite-t-on pas ce qui s'est fait en France dès les premiers jours, ou encore pourquoi ne pas s'entendre avec la Métropole pour que ces timbres aient cours dans toute la Régence et aussi sur tout le territoire français ?

Exportation de pâtes

On nous assure que, depuis le début de la guerre, d'importantes quantités de pâtes seraient envoyées en France alors que nous sommes sur le point de manquer de la matière première — le blé dur — qui sert à les fabriquer.

Il paraît qu'aucun décret n'en vise l'exportation. Si c'est bien l'exactitude, nous espérons qu'un décret viendra bientôt mettre un terme à cette exportation qui a déjà causé un léger renchérissement de cinq francs par quintal.

Un peu de pudeur, s. v. p.

Peut-on dire que MM. les huissiers continuent leurs tracasseries contre les pauvres gens et qu'ils persistent à s'enrichir au moyen d'exploits qui sont moins glorieux que ceux de nos soldats ?

Peut-on dire que nous recevons chaque jour la visite de personnes éplorées qui s'affolent à la pensée des commandements de saisies et de tous les tonnerres des guerriers du papier timbré ?

La question des loyers

M. Bachimont, député, a déposé une proposition de loi tendant à ce que, pendant toute la durée de la guerre et de l'année qui suivra la cessation des hostilités, tous les loyers supportent une réduction de un tiers.

Un grand nombre de députés se déclarent prêts à voter une telle loi; car il faut, disent-ils, que les propriétaires d'immeubles ne soient pas les seuls citoyens privilégiés, les seuls à ne pas apporter leur contribution à la guerre.

Un certain nombre d'autres députés se déclarent partisans du principe, mais seulement pour les petits loyers.

L'Alliance Israélite Universelle a du plomb dans l'aile

Pour traiter cette question, il faudrait avoir une connaissance plus approfondie, être plus versé dans les choses d'Israël que nous ne le sommes, car peu de non-juifs sont au courant de ce qui se passe dans cette Alliance qui, jusqu'à ces temps derniers, paraissait ne former qu'une immense famille dispersée à travers le monde et dont les chefs, comme qui dirait les patriarches, se trouvaient être à Paris.

Depuis assez longtemps, une petite fraction de la « famille » avait formé le projet de reconstituer le royaume d'Israël, malheureusement ce royaume faisait partie intégrante de la Turquie et son possesseur, Abdul-Hamid, alors sultan, ne voulait jamais entendre parler de cette reconstitution et encore moins de la cession des terres de la Palestine qui lui appartenaient en propre. Pour arriver au but, il n'y avait qu'un parti à prendre : celui de détrôner le Sultan et c'est ce que fit le Comité Union et Progrès composé en majorité de juifs convertis à l'islamisme mais restés de cœur et d'âme fidèles à la religion de leurs ancêtres.

On pourrait penser qu'après le coup d'Etat des « Jeunes-Turcs », les choses marcheraient comme sur des roulettes, c'est au contraire à partir de ce moment que les difficultés surgirent de toutes parts.

Nul n'ignore que les juifs allemands et principalement ceux de Francfort-sur-le-Mein, sont les plus riches du monde et de plus les plus fidèles sujets de Guillaume qui n'a pas, dans tout l'empire, d'auxiliaires plus précieux pour ses nombreuses combinaisons.

Lorsqu'on reparla du projet du royaume de Palestine, les Allemands exigèrent impérieusement, suivant l'ordre du Kaiser, que la langue officielle du pays serait l'allemand, tandis que les Français et les Anglais, fortement appuyés par tous leurs coreligionnaires, prénaient les français.

L'accord ne put se faire, lorsque quelqu'un, pensant mettre tout le monde d'accord, suggéra que l'hébreu lui paraissait tout désigné pour un royaume d'Israël; la proposition ne fut pas agréée par les Allemands qui maintinrent leurs prétentions mordicus, et la discorde commença à entrer dans les rangs des descendants d'Israël jusqu'alors parfaitement unis.

A partir de ce moment, les cotisations allemandes, les plus importantes pour l'Alliance, se firent plus rares, elles s'espaçèrent de plus en plus pour, finalement, ne plus venir du tout après la déclaration de guerre. Cela mettait en péril les écoles créées dans tous les pays barbaresques où l'on apprend à des milliers d'enfants l'usage de notre langue et l'amour de notre pays, flambeau de civilisation et de liberté, qui a tant fait pour l'émancipation des israélites.

La pénurie des ressources a déjà eu son contre-coup; plusieurs écoles ont dû être fermées, d'autres le seront peut-être encore si notre Gouvernement ne vient au secours de l'Alliance en lui apportant l'aide pécuniaire qui lui est nécessaire, d'autres écoles ont eu recours, pour faire face à leurs frais, à une légère contribution mensuelle de trente sous par élève, mais cela est encore insuffisant pour payer les frais et beaucoup de malheureux parents ne peuvent même pas disposer de cette petite somme sur leurs salaires quotidiens.

Alors, par quels moyens joindre les deux bouts et ne pas laisser périr une œuvre excellente entre toutes ?

Très exceptionnellement, notre Gouvernement pourrait, une année ou deux, s'imposer un sacrifice, malgré le caractère tout confessionnel des établissements scolaires de l'Alliance-

ce, ensuite on verrait le joint à employer pour compenser la perte sèche causée par le départ des juifs allemands, mais il faudrait bien liquider la situation afin qu'aucune ingérence ni aucune prétention sur l'actif ne puissent plus se produire du fait des juifs boches.

J.-S.-P.

Le Comptoir des Mines et des Grands Travaux, mis en cause par nous au sujet de la maison Koppel et des explosifs qu'il prétendait avoir en grande quantité, nous a adressé la lettre suivante :

Tunis, le 20 janvier 1915.

Monsieur le Directeur de la Petite Tunisie Socialiste

Nous aurions désiré vous demander plus tôt une rectification à votre article du 11 décembre dernier, au sujet de la « Société Anonyme pour la Construction de Matériel de Chemin de Fer » (ancienne maison Koppel), mais nous avons dû demander à Paris des documents que vous trouvez insérés dans le numéro ci-joint des Petites Affiches, page 18. Nous vous prions de reproduire ce document à la suite de cette réponse.

Nous sommes persuadés que votre bonne foi a été surprise.

Certains journaux ont indiqué, comme gouverneur de Lille, un dénommé Kappel et non Koppel; il n'y a, du reste, jamais eu qu'un Koppel qui est mort en 1907.

Le Comptoir des Mines et des Grands Travaux est une société française, absolument indépendante, et n'a que des administrateurs et des actionnaires français.

Quant à nos explosifs, ils sont la propriété de la Société d'Explosifs et de Produits Chimiques, dont le siège est à Paris et Tunisie à Saint-Martin-de-Crau, près de Marseille. Le 6 août, nous avons déposé tous nos explosifs au Parc d'artillerie de Tunis et nous avons en mains le reçu du capitaine commandant la Pyrotechnie.

Nous vous prions d'insérer cette réponse dans votre prochain numéro et d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Directeur, Raoul DELMAS.

A l'appui de cette lettre était joint un numéro des *Petites Affiches* de Paris du 20 décembre 1914, dans lequel figure une insertion de la maison Orenstein et Koppel et Arthur Koppel réunis, qui fait mention de deux ordonnances des Tribunaux de Lyon et Bordeaux ordonnant main-levée des séquestres apposés sur les succursales de ces deux villes, le siège social n'ayant jamais été placé sous séquestre.

L'AFFAIRE LISCIA en REVISION

Nous croyons savoir que l'affaire Liscia sera appelée mardi prochain devant le Conseil de révision siégeant à Alger.

Dans le cas où la demande serait admise, l'affaire serait renvoyée devant le Conseil de guerre de la XV^e région siégeant à Marseille ou de la XVI^e à Montpellier, mais c'est généralement le siège de la XV^e à Marseille qui est désigné.

Si le Conseil repousse le pourvoi, l'accusé ne sera pas incarcéré pour cela, il lui reste encore le recours en grâce qui est suspensif. Le condamné peut encore obtenir, parait-il, par le versement préalable du surplus de la somme qu'il tentait d'obtenir, à une des œuvres diverses : Croix-Rouge, Secours aux Soldats, ou autres, la remise totale de la peine de prison. Nous ignorons complètement ces accommodements dans des questions d'ordre militaire et qui ont lieu couramment lorsqu'il s'agit de conventions de douane, régie ou forêts.

S'il en est ainsi, ce Liscia sortirait à bon compte de la fâcheuse aventure où sa cupidité l'a conduit.

Billet de la Semaine

L'Internationale Ouvrière survivra-t-elle à la guerre ?

Nous penchons pour la négative après la conduite odieuse des austro-boches, dont les plus criminels sont certainement ces méprisables députés du Reichstag qui ont voté comme un seul homme les crédits de guerre demandés par leur impérial apache.

Un seul, parmi tous ces bandits, a eu le courage de ses opinions et a refusé son vote, ce qui mettait en fâcheuse posture les cent misérables à la solde de Guillaume qui depuis ne décolèrent pas contre leur honnête collègue.

Sans l'autorité qui s'attache à son nom, il serait déjà exclu du parti socialiste allemand, mais les valets de la dynastie des Hohenzollern n'osent s'attaquer au descendant du grand Liebnicht, le père du socialisme qui, s'il revenait sur la terre, rougirait de honte d'avoir fait de tels adeptes aussi méprisables qu'abjects et odieux.

Nous demandons plus haut si l'Internationale ouvrière survivra

à la guerre et nous ne craignons pas d'affirmer notre conviction négative, car pour nous il ne peut plus rien y avoir de commun entre les porcs austro-boches et nous. Ce n'est pas, confessions-le, l'opinion de tous nos camarades dont l'un, jouissant d'une grosse notoriété dans le parti, nous écrit :

« Pourquoi dites-vous que l'Internationale ouvrière est morte ? Est-ce qu'après la guerre les bourgeois, les industriels et les commerçants des deux groupements rivaux ne feront plus d'affaires ensemble, est-ce qu'ils ne se mettront plus d'accord au mieux de leurs intérêts ?

« Alors, pourquoi voulez-vous que les ouvriers n'en fassent pas autant ?

« Et ne croyez pas tout ce qu'on vous dit sur la Social-Démocratie allemande. On ne sait pas tout et il y aura des surprises. »

Nous ne demandons pas mieux que de savoir, mais en attendant nous ne pouvons juger que la conduite des chefs, en l'espèce les députés. Si ceux-ci ont trahi leurs électeurs, ils sont doublement plus criminels.

LE SEMAINIER.

LES INFAMES BAVAROIS

En lisant les atrocités commises par les bandits de Guillaume lâchés en liberté sur la malheureuse Belgique et quelques-uns de nos départements du nord et de l'est, on ne peut s'empêcher d'être secoué d'un frisson d'horreur et de colère contre ces misérables dont quelques-uns sont entre nos mains.

Certains d'entre nous ont voulu établir des différences entre nos ennemis et prêcher l'indulgence pour ces bons bavarois probablement parce que catholiques.

La lecture du livre rouge leur aura certainement dessillé les yeux, et aujourd'hui ils engloberont dans une haine commune les bavarois et les poméraniens, les saxons et les badois, les wurtembergeois et les prussiens, et tout le ramassis de criminels féroces qui peuplent l'empire allemand.

Depuis le début de la guerre, de nombreux bavarois sont restés sur le carreau et beaucoup sont tombés entre nos mains, ne pourrait-on les rechercher dans les dépôts pour les rassembler dans des camps spéciaux où on leur infligerait un traitement spécial très dur qui peut-être délierait les langues de ceux d'entre eux qui ne se sont pas rendus coupables des pires infamies, assassinats, vols et viols relevés par le livre rouge, pâle reflet, hélas ! des atrocités de ces bourreaux sanguinaires.

Le nouveau Gouverneur général de l'Indo-Chine

Le Conseil des Ministres, réuni le 23 janvier sous la présidence de M. Poincaré, s'est occupé de la question du gouvernement de l'Indo-Chine.

Son choix s'est porté sur M. Roume, ancien gouverneur général de l'Afrique Occidentale et ancien directeur de l'Asie au Ministère des Colonies.

M. Roume n'est pas un inconnu pour la Tunisie, c'est lui qui fut chargé par la Société Générale et la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la prise de possession de la Banca Commerciale della Tunisia,

importée en Tunisie par M. Donegani, de Livourne, qui devint la Société Générale

de l'Afrique du Nord, dans laquelle figuraient, sous cette firme française, des capitaux allemands.

Depuis, la Société Générale a absorbé sa filiale sur le point de sombrer.

Comment les boches traitent nos prisonniers

Les renseignements qui nous ont été donnés sur la façon dont nous traitons nos prisonniers boches à Kairouan surtout, nous incitent à reproduire la narration d'une visite au camp allemand de Zossen par M. Paul Balmer, avocat au barreau de Genève, que publie le Journal.

Après cette lecture, on se demandera s'il ne convient pas d'apporter quelques changements au régime appliqué comme l'a prescrit, du reste, le ministre de la Guerre :

La visite du camp de Zossen, où sont internés quinze à vingt mille prisonniers de guerre, en partie capturés à Maubeuge, m'aurait peut-être fourni quelque élément de comparaison. Il m'a fallu y renoncer, encore que piloté par des amis influents désireux de voir aboutir leurs efforts. L'un d'eux, sceptique, m'avait prévenu :

« Vos démarches seront inutiles ; vous ne verrez pas le camp de Zossen. Ils y sont trop mal et logent dans des trous. »

« Ils », ce sont les prisonniers. Dans ces conditions, il est évident qu'on ne les montrera pas.

C'est, en définitive, un *hauptmann* (major) qui me reçoit à la Wilhelmstrass avec mes guides. Ce *hauptmann* est charmant et manifestement contrarié de me désobliger. Pour « se revancher » (*sich revanchieren*), il esquisse l'éloge de la Suisse :

« Nous connaissons, dit-il, les sentiments amicaux de votre Confédération... »

« Elle est en effet l'amie — ai-je aussitôt rectifié — de tous ceux qui respectent en elle les garanties de la neutralité et le droit à la vie des petits Etats. »

N'ayant rien à obtenir, je n'ai pas retenu cette fleche du Parthe !

J'ai d'ailleurs vu, sinon complètement visité, le camp de Zossen, qui se trouve à environ 60 kilomètres de Berlin, en bordure du chemin de fer de Dresde. Vision poignante et rapi-

de, mais assez précise pour qu'il me soit permis de dire ici l'impression qu'elle m'a causée :

Zossen est un triste village, aux maisons ternes et basses, dispersées dans une vaste plaine dont seuls, vers l'horizon, quelques sapins rabougris et pelés rompent la monotonie. Une vaste encheville tissée de fil de fer s'étend tout au long de la voie. C'est le camp des prisonniers de guerre. De loin en loin, sur les talus, de pacifiques sentinelles montent la garde, soldats de la landwehr, ventrus, joufflus et moustachus ; bons pères de famille, ils ont l'air débonnaire au possible et je ne les vois guère, embarrassés par leur lourd équipement, faisant dans les bois la chasse aux fugitifs.

Derrière la clôture, des centaines de soldats français circulent par groupes entre les longs baraquements du camp. Ils ont gardé leur uniforme ; quelques-uns d'entre eux, curieux et désœuvrés, se sont approchés de la voie. Ils envoient leur salut aux trains qui passent, un pauvre salut contraint et pitoyable. J'imagine que, vingt fois la journée, ils le répètent au passage des convois rapides fuyant vers le sud, vers la liberté, vers la France !...

Au milieu du camp, à cent mètres de la voie, j'ajuste de longues tranchées, rayant le sol gelé. Que ces pauvres gens sont à plaindre ! Les baraquements sont en nombre insuffisant pour tous les contenir. Ceux qui n'ont pu y trouver place ont dû se terrer dans ces trous glacés, creusés avec leurs seules gamelles. Logis inconfortable, ouvert à tous les vents, autour duquel ils bivouaquent, on les distingue fort bien, assis sur les troncs de terre repoussés des tranchées, se chauffant auprès de petits feux de branches et de feuilles mortes qu'ils ont allumés. Il fait un froid de loup !

Je songe aux dures nuits d'hiver qu'ils vont passer, ces petits soldats de France, blottis les uns contre les autres pour échapper aux morsures du gel. A Berlin, je dois le dire, on s'en occupe. Des âmes charitables leur ont procuré quelques sous-vêtements de laine. Et j'ai bien ri d'apprendre ceci : du sweater d'une ample Berlinoise on a, par exemple, confectionné tant bien que mal deux paires de larges pantalons que, depuis quinze jours, deux tirailleurs algériens, Ben Beden et Ben Kanno, de la

14^e compagnie, pris à Givet, arborent avec fierté. L'un d'eux ne manque pas de dire à son adjutant, chaque fois qu'il le rencontre :

« Tu sais, mon adjutant, si la dame y m'avait pas donné sa culotte, moi li allait mourir de froid. »

M. le pasteur Nicolle, de Genève, que l'impératrice a personnellement autorisée à visiter les prisonniers de Zossen, se charge avec un zèle louable de transmettre à ces derniers les dons en argent et en nature (le chocolat et autres *delikatessen* feront plaisir) qu'on veut bien lui adresser, 32, Goltzstrasse, à Berlin.

L'excellent homme mérite qu'on l'encourage, et les soldats prisonniers, que la pensée française réchauffe leurs membres et leurs cœurs frissonnants !

Paul BALMER

NOUVELLES DIVERSES

A l'Office Postal

Nous enregistrons avec un vif plaisir la nomination de M. Arène comme inspecteur principal des Postes et des Télégraphes, dans son service actuel, en remplacement de M. Genthou, décédé.

Nécessaire élégant

« Le bon ouvrier, affirme notre dicton populaire, emporte toujours avec lui ses outils. »

Un outillage complet de cambrioleur : pincettes, tournevis, crochets, clés anglaises de divers calibres, etc., a été trouvé sur un lieutenant du 50^e d'infanterie prussienne, tué près d'Ypres. Il était contenu dans un nécessaire élégant.

Abdul-Hamid avait vu clair

Abdul-Hamid, le Sultan Rouge, passait pour être l'ami de l'ignoble Guillaume II. Pourtant, la *Review of Reviews* publie un fragment de son journal intime où le Sultan voit nettement que le Kaiser rêve de faire de la Turquie sa colonie et affirme : « Il est grand temps pour nous de secouer l'influence allemande. »

Un incident germano-suisse

L'autorité militaire allemande a interdit le *Journal de Genève* dans le grand-duché de Luxembourg.

Notre confrère recourt auprès des autorités fédérales contre une mesure contraire aux traités de l'Allemagne n'ayant jamais notifié aux puissances que le grand duché serait désormais administré par elle.

En Belgique

La *Nacion*, de Buenos-Ayres, déclare inacceptable la prétention émise par l'Allemagne d'annuler l'exequatur accordé aux consuls étrangers de Belgique.

Accréditer ces consuls près des autorités allemandes aurait, dit ce journal, la signification d'une reconnaissance de la conquête de la Belgique, alors que le gouvernement belge subsiste.

Cure d'hiver

La Station de Korbous, sur le Golfe de Tunis (saison du 11 janvier au 30 avril), permet aux habitués des stations de Vichy, d'Aix et de Contréville, de faire leur cure cet hiver.

Hôtels, villas, appartements. Etablissement moderne, massagers et massesseurs diplômés.

Service par automobile de Tunis à Korbous, les dimanches, jeudis et jours fériés, en 1 h 30. Départ de Tunis à 8 h. 30 du matin, place de la Résidence ; retour à Tunis à 6 h. 30 du soir. Prix des places : aller ou retour, 5 fr. Service automobile quotidien entre Soliman et Korbous.

Renseignements : 4, avenue de Paris, Tunis, à côté de la *Dépêche Tunisienne*.

Pour paraître prochainement :

Les Contes de la Hara

par J. VEHEL

Prix : 2 fr. 50. — Par souscription : 2 fr.

Restaurant des Deux-Mondes

9, avenue de Carthage — Tunis

Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT

Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR

Parfumerie F. Brun & Barbier

E. Barbier, successeur

CANNES - GRASSE

Seul Concessionnaire pour toute la Tunisie :

Sion GUEZ

69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

MAISONS RECOMMANDÉES

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommander aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

Le gérant : J. Giannitrapani.

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^e classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
ARROSAGE — Distribution d'eau
PLANS A FORPAIT — AFFAIRES — PROJETS

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBIL OIL

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON A DOMICILE

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros.
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache Paquebots-poste Français

AGENCE DE TUNIS

(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX Hebdomad.)

Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.

Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.

Sousse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.

Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.

Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.

Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.

Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.

Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaire

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé

Les plus hautes récompenses aux Expositions

Pour tous renseignements s'adresser chez

M. P. LECLERCQ & Cie

Avenue de Carthage — TUNIS

TUNISIA-PALACE

TUNIS

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

150 CHAMBRES & SALONS

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER